



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 21 janvier 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande amendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2022
Notre dossier : 312-00977
Dossier Régie : R-4177-2021

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier établi dans la décision D-2021-163 (paragr. 16) et à la correspondance datée du 12 janvier 2022 (A-0009), veuillez trouver ci-joint les réponses d'Énergir à la demande de renseignements n° 2 de la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») ainsi qu'aux demandes de renseignements n° 1 des intervenants dans le dossier mentionné en objet, soit les pièces Énergir-F, Documents 2 à 7.

Par ailleurs, pour les motifs énoncés à l'affidavit de Monsieur Martin Laberge joint à la présente, Énergir demande à la Régie d'émettre une ordonnance de confidentialité à l'endroit des informations caviardées contenues à la réponse à la question 1.1 de la pièce Énergir-F, Document 6, lesquelles sont déposées sous pli confidentiel. Énergir dépose par conséquent une demande amendée afin de capter cette demande d'ordonnance de confidentialité.

Énergir dépose également une liste révisée de pièces.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

p. j.